



PREMIER RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Quatrième session
de la 58^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 10 novembre 2017

COMPOSITION DU COMITÉ	
L'hon. M. LePage, président M. Chiasson, vice-président M. Albert M. Guitard M. Bertrand LeBlanc M. Bernard LeBlanc	L'hon. M. Harvey M. K. MacDonald M ^{me} Dubé M. Stewart M. Coon

le 10 novembre 2017

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son premier rapport.

Le comité se réunit le 9 novembre 2017 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

3, *Loi modifiant la Loi relative aux relations de travail dans les services publics* ;
13, *Loi abrogeant la déclaration de fiducie du palais de justice de 1826*.

Le comité étudie aussi le projet de loi 6, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, qu'il approuve avec certains amendements.

Le comité étudie aussi le projet de loi 14, *Loi sur les animaux exotiques*, et accomplit une partie du travail à ce sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le vice-président du comité,

Chuck Chiasson, député